

594611-2026 - Competition

France – Architectural services for buildings – Maîtrise d oeuvre pour la construction d un bâtiment annexe pour les Archives Départementales et d un bâtiment pour les services de la Médiathèque Départementale de l Aveyron

OJ S 166/2026 28/08/2026

Design contest notice

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

Email: marches@aveyron.fr

Legal type of the buyer: Local authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Maîtrise d oeuvre pour la construction d un bâtiment annexe pour les Archives Départementales et d un bâtiment pour les services de la Médiathèque Départementale de l Aveyron

Description: Le présent concours est organisé en vue de l'attribution d'un marché de Maîtrise d'OEuvre (MOE) ayant pour objet la réalisation des prestations suivantes : Construction d'un bâtiment annexe pour les Archives Départementales et d'un bâtiment pour les services de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron. L'attributaire du marché se verra confier une mission de base : ESQ, APS, APD, PRO, AMT, VISA, DET et AOR complétée des missions : - CSSI : Coordination du Système de Sécurité Incendie. - SYN : Etudes de synthèse. - EXEp : Etudes d'exécution partielles (élaboration des DQE et dimensionnement des éléments déterminants y compris en structure) - MOB : Mobilier La part de l'enveloppe financière affectée par la maîtrise d'ouvrage aux travaux est de 18 000 000 Euros HT soit 21 600 000 Euros TTC (valeur mai 2026).

Procedure identifier: bc04c5a1-913a-453d-8b00-1ce94e377923

Internal identifier: 2026B0057

Type of procedure: Restricted

Main features of the procedure: En application de l'article L2125-1 du code de la commande publique, le concours est une technique d'achat par laquelle le maître d'ouvrage, après mise en concurrence et après avis d'un jury, choisit un projet (ou des projets) parmi les propositions de plusieurs concurrents préalablement sélectionnés, en vue de l'attribution d'un marché de service sans publicité ni mise en concurrence préalables avec le lauréat (ou des lauréats) d'un concours. La présente consultation est organisée sous la forme d'un concours restreint de maîtrise d'oeuvre de bâtiment avec anonymat soumis à l'avis d'un jury, en application des dispositions des articles R. 2162-15 à R. 2162-26 du Code de la Commande Publique. Il s'agit d'un concours sur esquisse +. Le marché de maîtrise d'oeuvre sera attribué au(x) lauréat(s) après négociation en application de l'article R. 2122-6 du code de la commande publique. Le nombre maximal de candidats admis à concourir est fixé à : 3 (trois).

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71221000 Architectural services for buildings

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Aveyron (FRJ22)

Country: France

2.1.4. General information

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment annexe pour les Archives Départementales et d'un bâtiment pour les services de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron

Description: Le présent concours est organisé en vue de l'attribution d'un marché de Maîtrise d'OEuvre (MOE) ayant pour objet la réalisation des prestations suivantes : Construction d'un bâtiment annexe pour les Archives Départementales et d'un bâtiment pour les services de la Médiathèque Départementale de l'Aveyron. L'attributaire du marché se verra confier une mission de base : ESQ, APS, APD, PRO, AMT, VISA, DET et AOR complétée des missions : - CSSI : Coordination du Système de Sécurité Incendie. - SYN : Etudes de synthèse. - EXEp : Etudes d'exécution partielles (élaboration des DQE et dimensionnement des éléments déterminants y compris en structure) - MOB : Mobilier La part de l'enveloppe financière affectée par la maîtrise d'ouvrage aux travaux est de 18 000 000 Euros HT soit 21 600 000 Euros TTC (valeur mai 2026).

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71221000 Architectural services for buildings

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Aveyron (FRJ22)

Country: France

5.1.6. General information

Procurement Project fully or partially financed with EU Funds.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: Authorisation or membership of a particular organisation needed for service contracts

Description of selection criterion: • Pertinence de la composition et de l'organisation de l'équipe (cohérence générale de l'équipe, compacité de l'équipe, capacité à travailler ensemble) jugée sur la base de la lettre de candidature (DC1) et les tableaux de candidature 2.1.1 et de de références 2.1.2. La prestation est réservée à une profession déterminée. Le concours s'adresse à un architecte ou à une équipe de maîtrise d'oeuvre comportant un architecte.(obligation d'apporter la preuve d'inscription au tableau de l'ordre des architectes ou attestation qualification équivalente) Renseignements permettant d'évaluer les références

professionnelles et la capacité technique du candidat : • Indication des titres de compétences du candidat (seul ou pour chaque membre du groupement) et/ou des cadres de l'entreprise, responsables des prestations de même nature que celles requises pour le marché (Curriculum Vitae) (document 2.1.1) ; • Déclaration du candidat (seul ou pour chaque membre du groupement) indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (document 2.1.1) ; • Déclaration du candidat (seul ou pour chaque membre du groupement) indiquant les moyens matériels et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (document 2.1.1). • Déclaration du candidat (seul ou pour chaque membre du groupement) indiquant la ou les compétences mobilisées pour la réalisation du projet en reportant le ou les numéros (voir tableau ci-dessous) dans la case affectée du document 2.1.1

Plusieurs compétences peuvent être dévolues à un même co-traitant. Numéro Compétence 1 Architecte 2 Ingénierie structure 3 Ingénierie fluides et thermique, CVC, plomberie sanitaire, courants forts / faibles et éclairage 4 Ingénierie VRD 5 Ingénierie acoustique 6 Economiste de la construction 7 CSSI

Concernant les renseignements permettant d'évaluer les capacités économiques et financières, et techniques du candidat

- o Le tableau de candidature de maîtrise d'oeuvre (document 2.1.1) présentant la composition de l'équipe, à fournir au format PDF),
- o Le tableau de candidature de maîtrise d'oeuvre (document 2.1.1) présentant les moyens humains pressentis et les tâches et rôles de chacun, à fournir au format PDF, accompagnées exclusivement des CV des personnes nommées. Le tableau de candidature doit être rempli par chaque membre du groupement, y compris par leurs sous- traitants le cas échéant. Il est demandé au mandataire de compiler l'ensemble des informations de ses cotraitants sur un même fichier afin de ne fournir qu'un seul tableau de candidature dans le dossier. L'utilisation des fiches de synthèse, fournies par la maîtrise d'ouvrage, est obligatoire.

Renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R. 2143-3 du code de la commande publique :

- Le formulaire DC1 - Lettre de candidature
- Le formulaire DC2 - Déclaration du candidat pour le mandataire et chaque membres du groupement.
- Le formulaire DC4 - Déclaration de sous-traitance

Renseignements permettant d'évaluer les capacités économiques et financières du candidat :

- Le candidat est tenu de renseigner, au sein du formulaire DC2 et du tableau de candidature (document 2.1.1), les informations relatives aux chiffres d'affaires aux fins d'appréciation de la capacité financière. Si le candidat est objectivement dans l'impossibilité de produire, pour justifier de sa capacité financière, les informations demandées, il peut prouver sa capacité par tout autre document de nature à établir sa capacité (déclaration de banques, preuve d'assurance, notamment).

Concernant les renseignements permettant d'évaluer les références professionnelles réalisées personnellement :

- o Un tableau récapitulatif au format A3 paysage où figureront 8 références maximum (document 2.1.2: Tableau de références) donc 3 références de l'architecte et 5 références des autres membres du groupement : Pour chaque référence devront figurer le nom du co-traitant concerné, le nom et lieu du projet, le Maître d'Ouvrage, la personne en charge du projet pour la Maîtrise d'Ouvrage (téléphone), l'année de livraison du projet, le type et le coût hors taxe de l'ouvrage, la ou les missions effectuées par le co-traitant sur le projet, la nature et les caractéristiques du projet (dont la surface), la pertinence de la référence par rapport au projet.
- En complément de ce tableau, 6 visuels parmi les 8 références exposées dans le document 2.1.2 seront présentés sous format diaporama suivant le cadre fourni et imposé (documents 2.2: Présentation des visuels des références) : 1 référence par page au format paysage, comportant au maximum 3 documents graphiques ou photos/page pour l'architecte et 2 documents graphiques ou photos par page ainsi qu'un descriptif technique détaillé succinct permettant d'évaluer la complexité et technicité du projet pour les autres membres du groupement.
- Pour l'architecte : o 2 références de projets réalisés au cours des dix dernières années ou en cours de réalisation, de complexité équivalente et présentant des

caractéristiques et des spécificités techniques et fonctionnelles comparables à celles de l'opération, o 1 référence libre d'ampleur équivalente au projet -Pour les autres membres du groupement : o 1 référence de projets réalisés par le BET structure au cours des dix dernières années ou en cours de réalisation, de complexité équivalente et présentant des caractéristiques comparables à celles de l'opération o 2 références de projets réalisés par le BET CVC au cours des dix dernières années ou en cours de réalisation, de complexité équivalente et présentant des caractéristiques comparables à celles de l'opération Les modèles de présentation (tableaux candidature et références), sous format informatique (.xls) et (.ppt), sont disponibles sur le profil acheteur <https://www.aveyron.fr> dans le dossier de consultation concerné.

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: • Qualité des références fournies et adéquation de celles-ci avec le projet (archives, médiathèques, bibliothèques, bâtiments de conservation ou projet similaire d'ampleur équivalente). Concernant les renseignements permettant d'évaluer les références professionnelles réalisées personnellement : o Un tableau récapitulatif au format A3 paysage où figureront 8 références maximum (document 2.1.2: Tableau de références) donc 3 références de l'architecte et 5 références des autres membres du groupement : Pour chaque référence devront figurer le nom du co-traitant concerné, le nom et lieu du projet, le Maître d'Ouvrage, la personne en charge du projet pour la Maîtrise d'Ouvrage (téléphone), l'année de livraison du projet, le type et le coût hors taxe de l'ouvrage, la ou les missions effectuées par le co-traitant sur le projet, la nature et les caractéristiques du projet (dont la surface), la pertinence de la référence par rapport au projet. • En complément de ce tableau, 6 visuels parmi les 8 références exposées dans le document 2.1.2 seront présentés sous format diaporama suivant le cadre fourni et imposé (documents 2.2: Présentation des visuels des références) : 1 référence par page au format paysage, comportant au maximum 3 documents graphiques ou photos/page pour l'architecte et 2 documents graphiques ou photos par page ainsi qu'un descriptif technique détaillé succinct permettant d'évaluer la complexité et technicité du projet pour les autres membres du groupement. - Pour l'architecte : o 2 références de projets réalisés au cours des dix dernières années ou en cours de réalisation, de complexité équivalente et présentant des caractéristiques et des spécificités techniques et fonctionnelles comparables à celles de l'opération, o 1 référence libre d'ampleur équivalente au projet - Pour les autres membres du groupement : o 1 référence de projets réalisés par le BET structure au cours des dix dernières années ou en cours de réalisation, de complexité équivalente et présentant des caractéristiques comparables à celles de l'opération o 2 références de projets réalisés par le BET CVC au cours des dix dernières années ou en cours de réalisation, de complexité équivalente et présentant des caractéristiques comparables à celles de l'opération. Les modèles de présentation (tableaux candidature et références), sous format informatique (.xls) et (.ppt), sont disponibles sur le profil acheteur <https://www.aveyron.fr> dans le dossier de consultation concerné.

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Criterion: Enrolment in a relevant professional register

Description of selection criterion: • Garantie professionnelle de chaque membre de l'équipe au regard de ses compétences techniques jugée sur la base des informations communiquées dans les tableaux de candidature 2.1.1 et de références 2.1.2 et les CV fournis.

Renseignements permettant d'évaluer les références professionnelles et la capacité technique

du candidat : • Indication des titres de compétences du candidat (seul ou pour chaque membre du groupement) et/ou des cadres de l'entreprise, responsables des prestations de même nature que celles requises pour le marché (Curriculum Vitae) (document 2.1.1) ; • Déclaration du candidat (seul ou pour chaque membre du groupement) indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (document 2.1.1) ; • Déclaration du candidat (seul ou pour chaque membre du groupement) indiquant les moyens matériels et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (document 2.1.1). • Déclaration du candidat (seul ou pour chaque membre du groupement) indiquant la ou les compétences mobilisées pour la réalisation du projet en reportant le ou les numéros (voir tableau ci-dessous) dans la case affectée du document 2.1.1 Plusieurs compétences peuvent être dévolues à un même co-traitant. Numéro Compétence 1 Architecte 2 Ingénierie structure 3 Ingénierie fluides et thermique, CVC, plomberie sanitaire, courants forts / faibles et éclairage 4 Ingénierie VRD 5 Ingénierie acoustique 6 Economiste de la construction 7 CSSI Concernant les renseignements permettant d'évaluer les capacités économiques et financières, et techniques du candidat o Le tableau de candidature de maîtrise d'oeuvre (document 2.1.1) présentant la composition de l'équipe, à fournir au format PDF), o Le tableau de candidature de maîtrise d'oeuvre (document 2.1.1) présentant les moyens humains pressentis et les tâches et rôles de chacun, à fournir au format PDF, accompagnées exclusivement des CV des personnes nommées. Le tableau de candidature doit être rempli par chaque membre du groupement, y compris par leurs sous- traitants le cas échéant. Il est demandé au mandataire de compiler l'ensemble des informations de ses cotraitants sur un même fichier afin de ne fournir qu'un seul tableau de candidature dans le dossier. L'utilisation des fiches de synthèse, fournies par la maîtrise d'ouvrage, est obligatoire. Concernant les renseignements permettant d'évaluer les références professionnelles réalisées personnellement : o Un tableau récapitulatif au format A3 paysage où figureront 8 références maximum (document 2.1.2: Tableau de références) donc 3 références de l'architecte et 5 références des autres membres du groupement : Pour chaque référence devront figurer le nom du co-traitant concerné, le nom et lieu du projet, le Maître d'Ouvrage, la personne en charge du projet pour la Maîtrise d'Ouvrage (téléphone), l'année de livraison du projet, le type et le coût hors taxe de l'ouvrage, la ou les missions effectuées par le co-traitant sur le projet, la nature et les caractéristiques du projet (dont la surface), la pertinence de la référence par rapport au projet. • En complément de ce tableau, 6 visuels parmi les 8 références exposées dans le document 2.1.2 seront présentés sous format diaporama suivant le cadre fourni et imposé (documents 2.2: Présentation des visuels des références) : 1 référence par page au format paysage, comportant au maximum 3 documents graphiques ou photos/page pour l'architecte et 2 documents graphiques ou photos par page ainsi qu'un descriptif technique détaillé succinct permettant d'évaluer la complexité et technicité du projet pour les autres membres du groupement. -Pour l'architecte : o 2 références de projets réalisés au cours des dix dernières années ou en cours de réalisation, de complexité équivalente et présentant des caractéristiques et des spécificités techniques et fonctionnelles comparables à celles de l'opération, o 1 référence libre d'ampleur équivalente au projet -Pour les autres membres du groupement : o 1 référence de projets réalisés par le BET structure au cours des dix dernières années ou en cours de réalisation, de complexité équivalente et présentant des caractéristiques comparables à celles de l'opération o 2 références de projets réalisés par le BET CVC au cours des dix dernières années ou en cours de réalisation, de complexité équivalente et présentant des caractéristiques comparables à celles de l'opération Les modèles de présentation (tableaux candidature et références), sous format informatique (.xls) et (.ppt), sont disponibles sur le profil acheteur <https://www.aveyron.fr> dans le dossier de consultation concerné.

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Information about the second stage of a two-stage procedure:

Minimum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 3

Maximum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 3

The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated

5.1.10. Award criteria

Description of the method to be used if weighting cannot be expressed by criteria: Critère 1 :

Qualité fonctionnelle, adéquation du projet par rapport aux exigences du programme •

Respect du programme, qualités fonctionnelles et ergonomiques • Respect du programme, qualités techniques, environnementales Critère 2 : Qualités architecturales et adaptation aux spécificités du site • Qualités architecturales • Compatibilité du projet et de son organisation avec le site existant du CTD à proximité Critère 3 : Qualité de l'offre au regard des objectifs économiques • Compatibilité du projet avec la part de l'enveloppe financière affectée par le maître de l'ouvrage aux travaux • Optimisation des coûts de fonctionnement et du coût global Critère 4 : Qualité de l'offre au regard des objectifs temporels • Qualité et optimisation du planning directeur en phase conception (moyens mis en oeuvre par la MOE) • Qualité et optimisation du planning directeur en phase réalisation (moyens mis en oeuvre par la MOE)

Justification for not indicating the weighting of the award criteria: Le concours de maîtrise d'oeuvre est une technique d'achat et non une procédure. Il donne lieu à un marché de service sans publicité ni mise en concurrence préalables avec le lauréat ou l'un des lauréats d'un concours. (art R2122-6 du CCP). En application de l'article R2152-12 du code de la commande publique, le concours n'étant pas une procédure formalisée, la pondération des critères ne s'applique pas.

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French

Languages in which the procurement documents (or their parts) are unofficially available:

French

Address of the procurement documents: <https://www.aveyron.fr>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the design contest regime:

The decision of the jury is binding on the buyer: no

Value of the prize: 65 000,00 EUR

Prize:

Place receiving the prize: 1

Additional information: Les concurrents admis à la phase 2 pourront chacun recevoir une indemnité, sous réserve de la recevabilité de leurs prestations au regard du règlement de concours (article R. 2172-4 du Code de la commande publique). Le montant de la prime versée aux candidats ayant des prestations conformes aux exigences définies au règlement du concours est fixée à 65 000 Euros HT. Le jury se réserve le droit, dans le cadre de son avis, de réduire voire supprimer la prime en cas de proposition jugée non conforme au programme. La prime du candidat retenu sera considérée comme une avance sur les honoraires rémunérant son premier élément de missions.

Value of the prize: 65 000,00 EUR

Prize:

Place receiving the prize: 2

Additional information: Les concurrents admis à la phase 2 pourront chacun recevoir une indemnité, sous réserve de la recevabilité de leurs prestations au regard du règlement de concours (article R. 2172-4 du Code de la commande publique). Le montant de la prime versée aux candidats ayant des prestations conformes aux exigences définies au règlement du concours est fixée à 65 000 Euros HT. Le jury se réserve le droit, dans le cadre de son avis, de réduire voire supprimer la prime en cas de proposition jugée non conforme au programme.

Value of the prize: 65 000,00 EUR

Prize:

Place receiving the prize: 3

Additional information: Les concurrents admis à la phase 2 pourront chacun recevoir une indemnité, sous réserve de la recevabilité de leurs prestations au regard du règlement de concours (article R. 2172-4 du Code de la commande publique). Le montant de la prime versée aux candidats ayant des prestations conformes aux exigences définies au règlement du concours est fixée à 65 000 Euros HT. Le jury se réserve le droit, dans le cadre de son avis, de réduire voire supprimer la prime en cas de proposition jugée non conforme au programme.

Any service contract following the contest will be awarded to one of the winners of the contest

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.aveyron.fr>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Variants: Not allowed

Deadline for receipt of requests to participate: 12/10/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Toulouse

Information about review deadlines: Les recours contentieux pouvant être intentés devant le Tribunal Administratif de Toulouse sont les suivants : 1/ Avant la signature du marché : - Soit un référé précontractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de leur notification (articles R. 421-1 à R. 421-7 du Code de justice administrative). 2/ Après la signature du marché : - Soit un référé contractuel dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) ; - Soit un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicités appropriées (CE, Assemblée, 4 avril 2014, Département du Tarn-et-Garonne, req. n° 358994). Pour plus de renseignements sur l'introduction des recours possibles, les candidats sont invités à consulter le site internet du Conseil d'Etat : <https://www.conseil-etat.fr/>.

Organisation providing additional information about the procurement procedure:

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

Organisation providing offline access to the procurement documents: DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

Organisation receiving requests to participate: DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

Organisation processing tenders: DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: DEPARTEMENT DE L'AVEYRON (CD12)
Registration number: 22120001700012
Postal address: Direction des Marchés et de l'Achat Public - CS 43147
Town: RODEZ
Postcode: 12000
Country subdivision (NUTS): Aveyron (FRJ22)
Country: France
Email: marches@aveyron.fr
Telephone: 05 65 55 03 50
Internet address: www.aveyron.fr
Buyer profile: www.aveyron.fr

Roles of this organisation:

Buyer
Organisation providing additional information about the procurement procedure
Organisation providing offline access to the procurement documents
Organisation receiving requests to participate
Organisation processing tenders

8.1. ORG-0003

Official name: Tribunal Administratif de Toulouse
Registration number: 17310005800010
Postal address: 68 rue Raymond IV - B.P. 7007
Town: Toulouse Cedex 7
Postcode: 31068
Country subdivision (NUTS): Haute-Garonne (FRJ23)
Country: France
Telephone: +33 562735757
Fax: +33 562735740

Roles of this organisation:

Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: 91c438fc-31e6-4fc3-8422-c51dc06274f6 - 01
Form type: Competition
Notice type: Design contest notice
Notice subtype: 23
Notice dispatch date: 27/08/2026 11:14:46 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Languages in which this notice is officially available: French
Notice publication number: 594611-2026
OJ S issue number: 166/2026
Publication date: 28/08/2026